

## QUETES de SOLIDARITE pour tout le pôle en 2023

Journée des missions	316.56 €
Secours Catholique	187.22 €
Construction des églises	946.80 €
Communication	199.55 €
CCFD	573.65 €
Séminaristes	680.4 €
Entretien des églises	270.86 €
LIEUX SAINTS	192.70.€
Prêtres âgés	360.40 €
Denier de St Pierre (aide au St Siège)	394.05 €
Vocations	478.38 €
Chantiers du Cardinal	210.24 €
Pastorale de la jeunesse	345.88 €

Les travaux importants de réhabilitation de la salle **Porte BOSSU** ont été, cette année, intégralement financés par « Les chantiers du Cardinal » à hauteur de **284 000€**

Nous voyons, par-là l'importance de la quête de solidarité aux **CHANTIERS DU CARDINAL**. Les diocèses de la région parisienne mutualisent des ressources afin de pouvoir aider, à tour de rôle, les constructions et réhabilitation des diocèses : nous en bénéficierons, l'année prochaine par des sommes importantes pour la **réhabilitation de l'église ND des Nations de SURVILLE**



### ERRATUM :

des problèmes techniques ont perturbé la précédente impression

Nous nous en excusons

## FINANCES ET PASTORALE



En 2023, nous avons eu

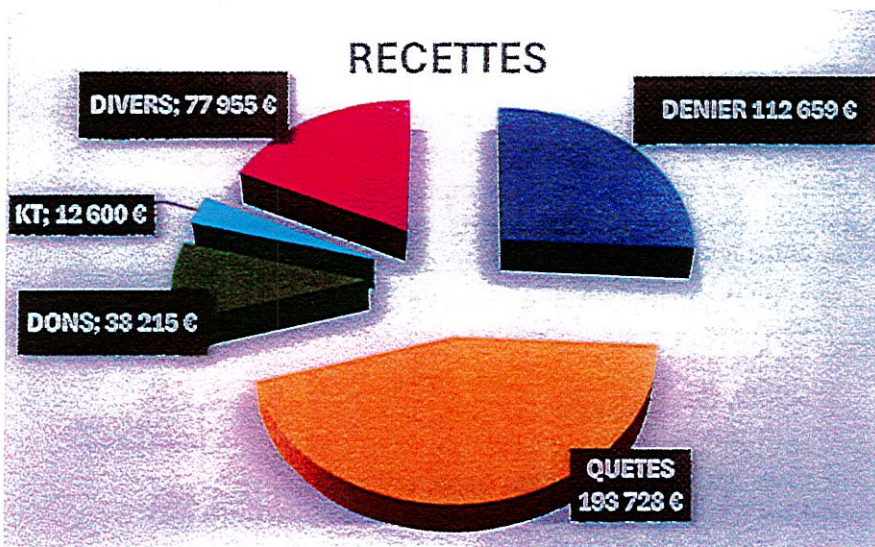
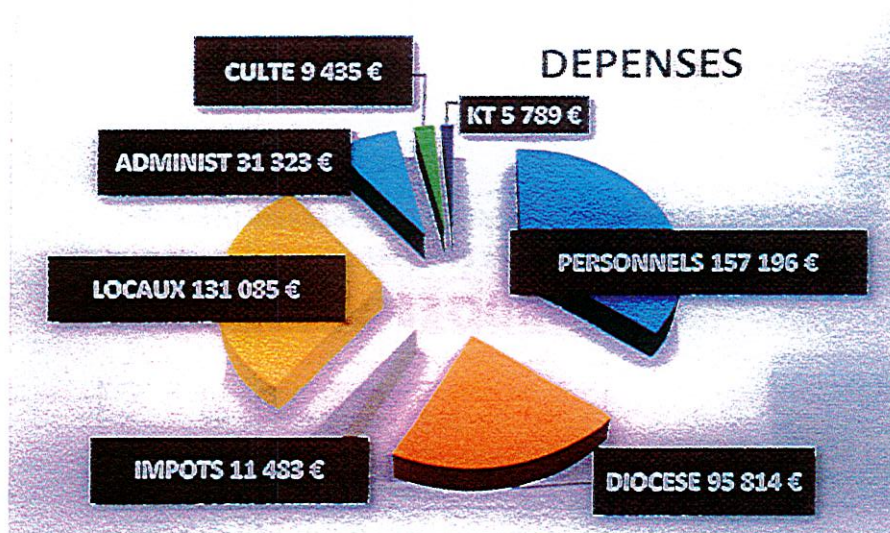
**un déficit de 8000 €**

N'oublions pas que les secteurs et les pôles n'ont pas l'autonomie financière complète : seul, le diocèse a la personnalité morale par l'association « ADM diocèse de Meaux » soumise au contrôle officiel de commissaires assermentés. Tous les comptes des pôles sont regroupés dans la comptabilité diocésaine qui nous assiste par les conseils de professionnels (comptables, intendant-responsable de la gestion des personnels, experts techniques, Elle assure une solidarité entre les pôles aux ressources différentes

Les quêtes de solidarité, à la sortie des messes sont reversées aux services et associations soutenus ; elles sont l'expression de notre solidarité, ne les négligeons pas

Au-delà, des salariés et prêtres pris en charges, très modestement par le diocèse, c'est l'investissement de nombreux paroissiens/nes qui bénévolement assurent les tâches indispensables à la vie du pôle (obsèques ,préparation aux sacrements et à la vie liturgique)

Le conseil pastoral des affaires économiques



## QUELQUES REPERES LES DEPENSES

Les dépenses de **personnel** regroupent les traitements des prêtres et des salariés avec leurs charges sociales (141 000€) et les frais de déplacement (16 320€). L'entretien des **locaux** impacte les dépenses à hauteur de 54 000€ (chauffage, électricité et eau) et de 8 000 € pour l'entretien (vérification des installations). Les loyers s'élèvent à 5 900 € et les impôts à 10 000€. Les dépenses d'**administration** rassemblent la documentation, les copies, les fournitures. Il faut aussi compter 26 000€ d'amortissement. Cette année, le pôle a en charge les traitements des prêtres et de 2 salariés, en contrepartie le diocèse nous reverse le Denier de l'Eglise. Le pôle verse aux prêtres un traitement d'environ 50% du SMIC. Les offrandes de messe le complète par un versement qui représente une charge par mois de 3600€ pour nos prêtres du pôle. Comme les offrandes ne sont pas suffisantes, nous devons le compléter par prélèvement sur les quêtes. Obsèques. Nous versons 95 814€ comme contribution aux **services diocésains**.

## LES RECETTES

Nous regroupons dans « quêtes », celles des messes (101 000€) et celles des casuels (\*) 93 000€ dont 66% pour les obsèques. Les immeubles dont le pôle est propriétaire apportent pour 15 445 € (essentiellement Ecole du Sacre Cœur). Il faut bien distinguer les quêtes dominicales, destinées au fonctionnement du pôle, des offrandes de messe destinées au traitement des prêtres. Les dons, avec ou sans reçu fiscal, s'élèvent à 38 000€ dont 26 000€ pour la souscription destinée à l'église de Surville. Les recettes diverses proviennent essentiellement des remboursements d'assurance.

(\*) célébrations des baptêmes / mariages / obsèques